

Une faïencerie à Sannat au 19^{ème} siècle !

Nous savions qu'il y avait eu des tuileries à Sannat, au moins deux, et qu'elles appartenaient aux familles nobles du Tirondet-d'en-haut et de la Ville-du-Bois, mais nous ignorions qu'il existât une faïencerie. Qu'un atelier de poterie ait pu compléter l'activité, passe encore, mais une faïencerie ! Comment cette information est-elle venue jusqu'à nous ? Par l'intermédiaire d'un chercheur qui, suivant l'itinéraire d'une famille de faïenciers, découvrit qu'au moins deux ouvriers qualifiés de sa région avaient travaillé à Sannat dans la première moitié du 19^{ème} siècle. Ayant eu connaissance de l'existence de notre association par l'intermédiaire de notre site internet, il prit contact avec moi pour me demander quelques informations complémentaires.

Ce chercheur s'appelle Guy Marin, il préside « *L'association pour la recherche et la connaissance des faïences nivernaises* » (ARCOFAN) dont le siège social est à Nevers.

Dans son bulletin d'information de janvier 2023, qui était en cours de rédaction au moment où il a pris contact avec moi, et que je vous transmets en pièce jointe, il retrace l'itinéraire de familles de faïenciers...car eux aussi, comme nos maçons creusois, migraient, en allant travailler dans des ateliers existants, ou en en créant de nouveaux.

Le titre de son étude et sa présentation résument sa démarche.

DU NIVERNAIS AU BOURBONNAIS, LES FAÏENCIERS DE NEVERS ...

Nul ne remet en cause maintenant les migrations des céramistes d'un centre à un autre et plus particulièrement à partir de Nevers. Il en est ainsi des Chambrette, des Ollivier, des Gautherot, des Coste, des Gaspard, des Loyal et de bien d'autres manufacturiers ou simplement peintres ou tourneurs qui ont émigré sous d'autres cieux.

... ET DU BOURBONNAIS AU NIVERNAIS, LES FAÏENCIERS DE MOULINS

Si les faïenciers nivernais sont bien à l'origine du développement de la faïence en terre bourbonnaise, Moulins a su envoyer quelques-uns de ses céramistes en terre nivernaise et notamment Louis Bourdier et Claude Soisson à la fin du XVIII^{ème} siècle.

LES SOUROUX, FAÏENCIERS EN BOURBONNAIS, EN NIVERNAIS, EN CREUSE, EN AUVERGNE ET À PARIS

Comme beaucoup de dynasties de faïenciers, les SOUROUX ont exercé leurs talents de faïenciers dans plusieurs départements et nous allons tenter ici de les inventorier.

C'est en effet tout près de Moulins-sur-Allier, à Yzeure, que nous avons retrouvé la souche d'origine des Souroux avec le couple Pierre Souroux-Madeleine Bonnet. Pierre, drapier et fils d'un tonnelier, et Madeleine, se sont unis en l'église Saint Jean - Saint Bonnet d'Yzeure le 26 juin 1725. Le couple eut au moins six enfants tous nés et baptisés à Yzeure et que nous avons identifiés en dépouillant les actes de baptême des registres de catholicité de la paroisse dont :

Claude Souroux, né le 4 mai 1800, sera comme son père et son grand-père, le seul de la famille à agir comme tourneur ; il a épousé le 20 janvier 1824 à Nevers, Gabrielle Kriéger (1804-1877). Tous les deux sont décédés à Nevers en 1877, elle le 16 avril, et lui le 1^{er} novembre chez son gendre, le sieur Jean-Baptiste Wissenbourg, cordonnier rue des Marmouzets.

Claude avait d'abord exercé à Nevers, puis en 1826 dans la Creuse, à Sannat, où l'ancienne tuilerie de la Ville du Bois était devenue une poterie-faïencerie.¹

Comment Guy Marin a-t-il découvert l'existence de cette faïencerie à la Ville du Bois ? Par trois actes d'état civil : un acte de naissance, un acte de décès et un acte de mariage.

L'acte de naissance est celui d'Adèle Judite Charlotte Souroux, fille de Claude et de Gabrielle Kriéger, en date du 10 février 1826, dressé à Sannat. Le père, Claude Souroux est qualifié de « *tourneur en fayance, domicilié à la Ville du Bois* ». L'acte fait apparaître comme témoin monsieur **Jacques Marie Clair Souroux**, « *directeur de manufacture de fayances demeurant au susdit lieu de la Ville du Bois* ».

Le terme de manufacture ne préjuge pas de la taille de l'entreprise, il y en eut de grandes, ancêtres de nos usines modernes, il y en eut de petites, équivalentes à nos PME (petites et moyennes entreprises), mais le fait qu'on qualifie l'entreprise de « *manufacture* », et celui qui la dirigeait de « *directeur* » signifie qu'il s'agissait d'une entreprise d'une taille non négligeable, et pas d'une petite activité marginale.

¹ Mis en caractères gras par moi-même

Guy Marin ajoute : « *Claude Souroux et Gabrielle Kriéger ne demeurèrent que peu de temps dans la Creuse car, en 1827, ils étaient déjà dans le Puy-de-Dôme, à Ravel², lors du recensement de 1836 ils y étaient encore, mais en 1837 on les retrouve dans la Nièvre.* »

L'acte de décès est celui de Claudine Baron, décédée le 26 juillet 1825. Les déclarants étaient Henry Révaillon, tourneur en fayance et Jean-Pierre Rubans enfourneur en fayance, tous les deux demeurant à la Ville du Bois. Claudine Baron était l'épouse de Jacques Marie Clair Souroux, directeur de manufacture de fayance demeurant à la Ville du Bois. Elle est décédée au château de la Ville du Bois. Cela montre les liens étroits qui unissaient la famille propriétaire du château de la Ville du Bois et ce couple de faïenciers.

Le troisième acte est un acte de mariage, celui de Jacques Souroux et d'Aimée Sabatini, célébré le 9 mai 1826.

Les éléments essentiels de l'acte sont les suivants :

Le marié est Jacques Souroux, « directeur de manufacture », « *veuf de Claudine Baron* », il avait perdu son épouse l'année précédente, le 26 juillet 1825, nous venons de le voir. Il est âgé de 64 ans. La mariée est « *demoiselle Aimée Sabatini³, âgée de 46 ans* », elle était née, comme son époux à Nevers, elle est couturière de profession.

Les témoins de mariage sont « *Joseph de Fressanges Dubost, âgé de 59 ans, propriétaire vivant de ses revenus, demeurant au Poux* » et « *François Augustin Depoute, âgé de 40 ans, propriétaire vivant de ses revenus, demeurant à la Ville du Bois* » « *tous les deux amis de l'époux* », ainsi que « *Antoine Pierre Sabatini, âgé de 33 ans, boulanger, demeurant en la ville de Nevers, département de la Nièvre, frère de l'épouse, et Jean-Pierre Rubans, âgé de 53 ans, enfourneur en fayance, demeurant à la ville du bois* ».

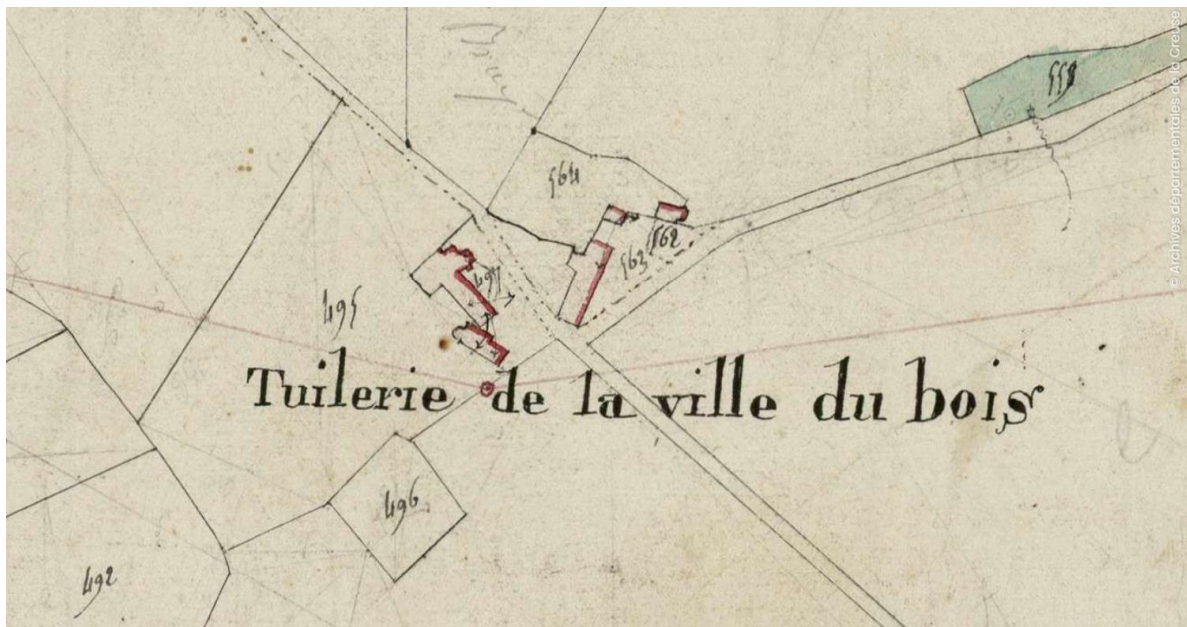
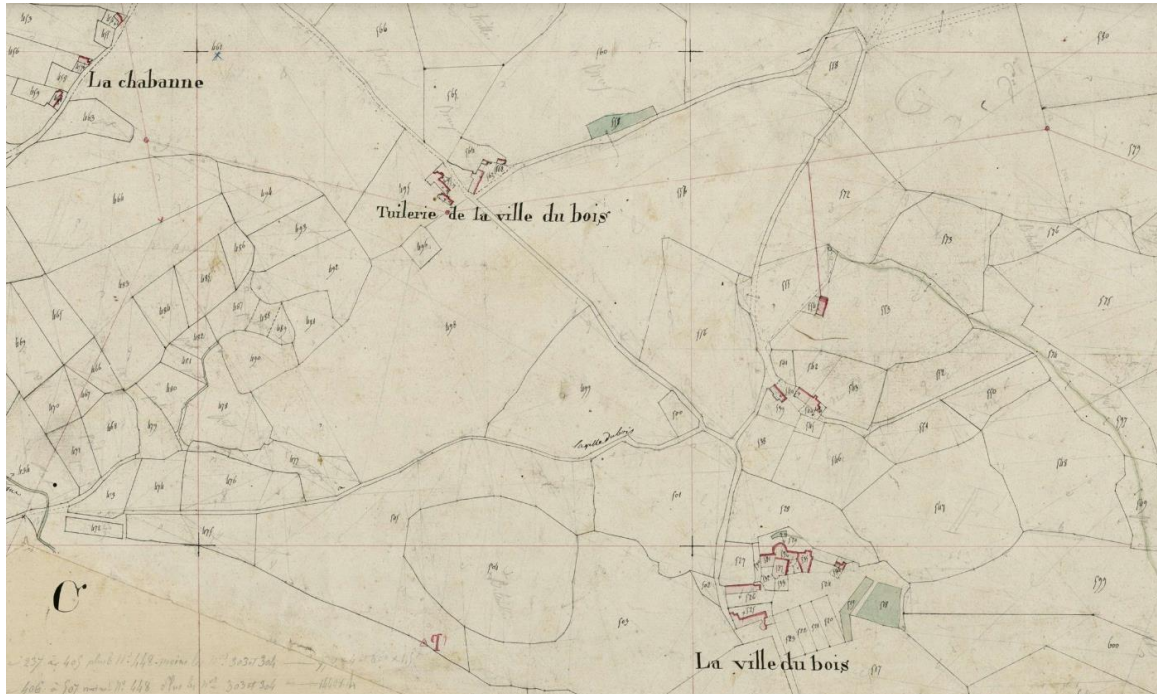
Les preuves de l'existence d'une faïencerie à la Ville du Bois en 1825-1826 sont évidentes. Que nous dit le cadastre qui a été établi une dizaine d'année plus tard, en principe en 1837.

Ce premier extrait du plan cadastral de 1837 permet de situer la tuilerie de la Ville du Bois. Inutile de chercher une faïencerie, Guy Marin m'a précisé que ce type de faïencerie correspond souvent à une extension et une diversification d'une tuilerie, sous forme d'activité de poterie, et dans sa version la plus sophistiquée, de fabrication de faïences. On constate que la

² A l'est de Clermont-Ferrand, à une vingtaine de kilomètres.

³ Nom typiquement italien. La faïence a été implantée à Nevers par des faïenciers italiens que le duc de Nevers avait fait venir dans sa ville au 16^{ème} siècle, à l'époque de la « Renaissance ». Le flux ne s'était pas tari, et des ouvriers qualifiés ou des artistes continuaient à venir d'Italie pour s'établir à Nevers. Ce fut le cas du père de l'épouse, un peintre italien originaire de Bologne.

tuilerie se trouvait au bord de l'actuelle section du GR46 qui va du carrefour de la Chabanne à la Ville du Bois. Le deuxième extrait, ci-dessous, donne le détail des bâtiments.



Sur ce 2^{ème} extrait, les bâtiments de droite, correspondent à une maison pour la parcelle 562 et à une tuilerie pour la parcelle 563. A gauche, les bâtiments correspondant à la parcelle 497 sont dits « mazure », c'est-à-dire des bâtiments abandonnés. Cela ne nous éclaire pas, mais le cadastre ne nomme pas seulement les bâtiments selon leur fonction, il donne aussi

précisément le nom du lieu... qui peut être le même...c'est le cas de la tuilerie...ou différent c'est le cas de la masure, qui elle, se trouve sur le lieudit « *la poterie* ». On peut donc en conclure que l'activité poterie, et également la faïencerie, se situaient à cet endroit, mais qu'en 1837, soit une dizaine d'années après que les actes d'état-civil nous en aient révélé l'existence, la production avait cessé. Et aucune autre bâtisse du même type n'apparaît à proximité sur le cadastre. Pourtant une autre localisation est possible. Bernard Rouchon, qui était encore propriétaire des lieux il y a peu, nous a confié que sur ses terres, près du carrefour des routes Evaux-Mainsat et Sannat-Reterre, il existait autrefois les vestiges d'un mur doté d'une ouverture qui aurait pu être celle d'un four. En outre de nombreuses cuvettes dans le terrain pouvaient faire penser à des excavations dans lesquelles on aurait prélevé un matériau, une roche⁴. Cette roche, qui n'a pas totalement disparu, a un caractère particulier, c'est une argile blanche, que Bernard s'était amusé à pétrir pour en faire une boule, et qui, après séchage, était devenue très dure. On pense évidemment à du kaolin, comme celui de Saint-Yrieix qui a fait la richesse de Limoges, en permettant le développement de l'industrie de la porcelaine. Tout cela est très cohérent. L'activité a-t-elle cessé à cause de l'épuisement de la matière première, ou faute de rentabilité ? On ne le sait pas. On ne sait même pas à quoi pouvait ressembler cette faïence, qui s'apparentait peut-être à de la porcelaine. Si quelqu'un dénichait une telle merveille, et nous en proposait des photos, ce serait formidable.

Pour avoir une idée de ce qu'était le style de la faïence de Nevers à la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} voici, page suivante, quelques exemples trouvés sur internet.

⁴ Comme à la tuilerie de la Chassagne, un creux ancien, généré par le prélèvement de l'argile avait été transformé en pêcherie, c'est ainsi que le cadastre nomme la parcelle 559, située sur l'extrait en haut à droite. (Aujourd'hui c'est un endroit marécageux).



Esquisse de généalogie la famille propriétaire du château du Tirondet et de ses dépendances au XIX^{ème} siècle.

Pour terminer cet article évoquons les propriétaires des lieux tels que les recense le cadastre de 1837. C'est bien entendu la même famille qui possédait le château et la tuilerie... Comme c'était le cas avec la Tuilerie de la Chassagne⁵ qui appartenait au propriétaire du château du Tirondet d'en haut, en l'occurrence la famille de Loubens de Verdalle.

Le château de la Ville du Bois et la tuilerie étaient en 1837 des copropriétés. Contrairement à ce qui s'est passé dans la famille de Loubens de Verdalle où après la Révolution on a maintenu une certaine forme de droit d'aînesse dans la transmission des biens, en particulier du château, dans la famille de la Ville du Bois, il semble qu'on ait pratiqué très tôt un partage entre les héritiers. Nous chercherons plus tard à étudier plus précisément la généalogie de cette autre « grande » famille sannatoise. L'actuel descendant et exploitant du domaine s'y est mis de son côté, nous confronterons nos recherches. Restons-en aujourd'hui à quelques considérations qui répondent à la question posée. Qui possédait quoi en 1837 et comment situer ces protagonistes dans le temps, c'est-à-dire au 19^{ème} siècle ?

La propriété de la tuilerie était répartie entre quatre personnes qui en possédaient indistinctement chacune un quart. Il s'agissait de manière directe ou indirecte de trois enfants appartenant à la famille qui possédait le château et les terres depuis au moins le 17^{ème} siècle. Les copropriétaires de la tuilerie en 1837 étaient en effet pour trois d'entre-eux les enfants ou beaux-enfants du **Comte Gaspard Louis Amable Poute de la Roche-Aymon**, né au château de la Ville du Bois le 22 août 1762 et décédé au même lieu le 5 juillet 1830.

Cette famille avait une double origine, **la famille Poute de Puybaudet et la famille de la Roche-Aymon**. Voici comment Wikipédia résume la généalogie de chacune d'entre elles :

*« La **famille Poute de Puybaudet** est une famille subsistante de la noblesse française⁶, d'ancienne extraction, originaire de la Basse-Marche. Elle a formé*

⁵ C'est ainsi qu'on l'appelait autrefois. Aujourd'hui on dit La Tuilerie, tout simplement.

⁶ Une famille subsistante signifie qu'elle compte au moins un membre vivant (homme ou femme) qui, selon les règles de transmission de la noblesse en vigueur en France en 1789, descendent en ligne masculine, naturelle [sans adoption], et légitime [dans le cadre du mariage] d'une noblesse prouvée.

trois branches qui se sont respectivement établies en Saintonge, en Angoumois, et dans la Creuse. Seule la seconde est subsistante.

Selon Régis Valette, la filiation de la famille Poute est suivie depuis 1427.

Cette famille a formé trois branches :

- *Branche aînée de Nieuil (Saintonge), éteinte en 1949*
- *Branche cadette de Puybaudet (Angoumois), subsistante*
- ***Branche puinée⁷ de la Ville-du-Bois (Creuse), éteinte en 1851*** »

On verra un peu plus loin à quoi correspond cette date de 1851.

Comme les Loubens de Verdalle, on peut constater qu'il d'agit d'une famille de très ancienne noblesse, reconnue officiellement comme telle.

Mais son nom complet indique des origines encore plus anciennes et plus « prestigieuses » puisque la branche de la Ville du Bois s'appelle exactement **Poute de la Roche-Aymon**. Et avec les La Roche-Aymon on remonte encore plus loin dans le temps. Voici encore le résumé généalogique de Wikipédia :

***La famille de La Roche-Aymon** est une famille subsistante de la noblesse française, d'extraction médiévale, elle fait partie des familles françaises subsistantes les plus anciennes.*

Originnaire de la Marche, elle remonte sa filiation suivie jusqu'en 1179. Elle tient son nom du fief de la Roche à Évaux-les-Bains (Creuse), et fut également possessionnée au Moyen Âge à Mainsat et Saint-Maixant (Creuse).

La famille de La Roche-Aymon a formé de nombreuses branches qui ont essaimé dans différentes régions françaises :

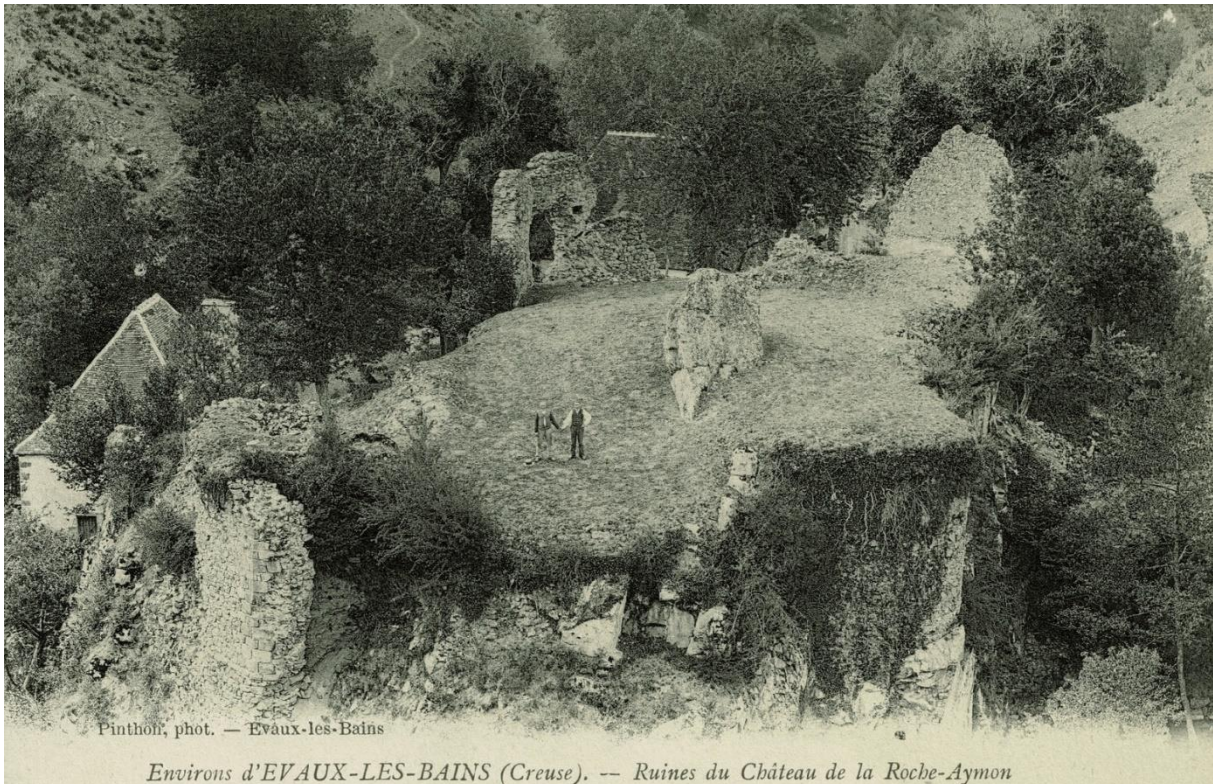
- *Branche de la Roche-Aymon et de Mainsat⁸ (Marche)*
- *Branche du Ronzet (Auvergne)*
- ***Branche de La Ville-du-Bois et du Breuil***
- *Branche de Saint-Maixant (Marche)*

Le château d'origine de la famille de la Roche-Aymon se situait en contre-bas du village de Chaux, peu avant Evaux, sur la route de Sannat. Il n'en

⁷ Puinée = qui est née après, c'est-à-dire ni aînée, ni cadette.

⁸ Comme le rappelait un récent article de La Montagne à propos des futurs travaux de restauration de l'orangerie du château, située derrière l'église de Mainsat, l'importance de cette famille de la Roche-Aymon sous l'Ancien Régime s'est manifestée par les hautes fonctions qu'ont occupées certains de ses membres, comme Charles Antoine de la Roche-Aymon, né au château de Mainsat en 1697, qui devint cardinal, doyen des évêques de France, et qui maria Louis XVI et Marie-Antoinette, administra les derniers sacrements à Louis XV en 1774, et sacra Louis XVI à Reims en 1775.

reste plus rien, mais vers 1900 les ruines étaient encore bien visibles
comme en témoignent ces cartes postales :



Malicien

www.delcampe.net

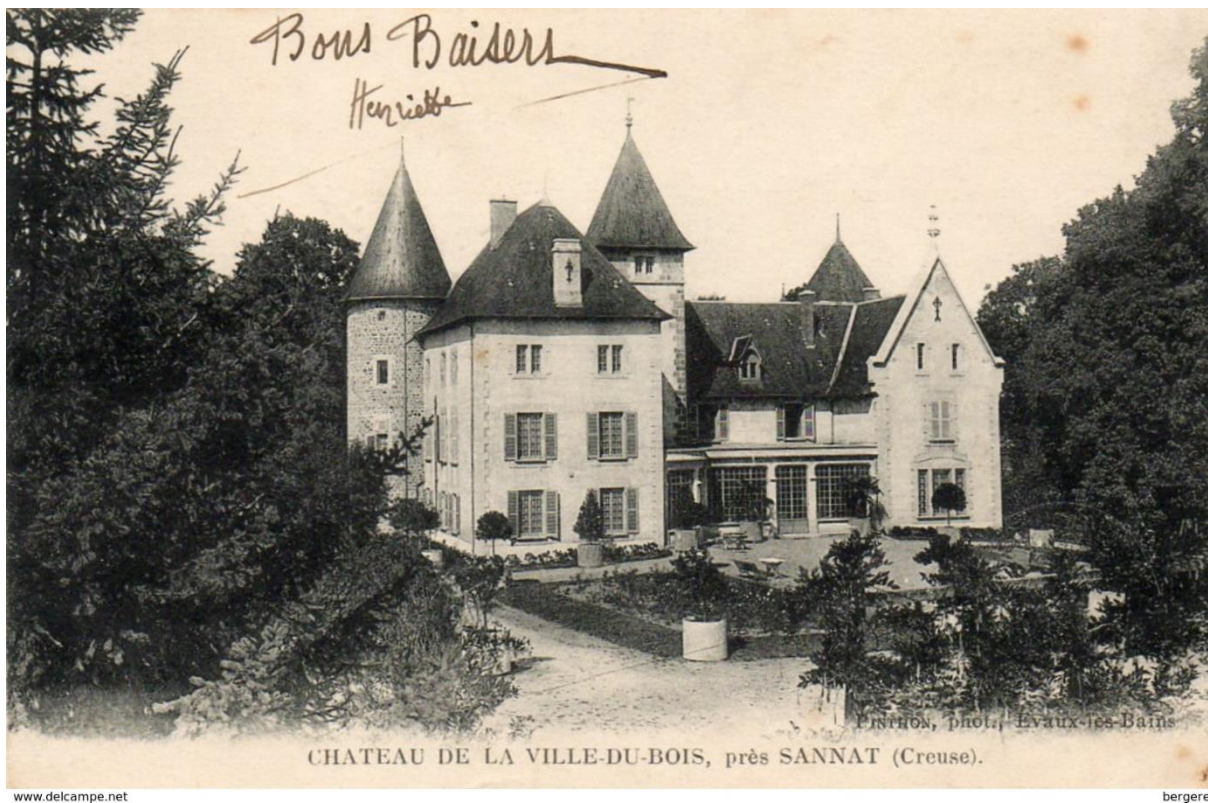
Quand les deux familles se sont-elles unies, et quand le nom de Roche-Aymon fut-il ajouté à celui de Poute ? Nous chercherons à le savoir ultérieurement. Toujours est-il que les descendants du Comte Gaspard Louis Amable Poute de la Roche-Aymon qui étaient propriétaires de la tuilerie en 1837, au moment de l'établissement du cadastre, étaient les suivants :⁹

Il s'agissait de son fils **François-Augustin** (Auguste) né le 2 février 1785, de sa fille **Marie-Jeanne** née vers 1791, et de son gendre **Charles de Fressanges** du Bost de Lamothe qui avait épousé le 2 février 1818 **Marguerite Louise** Poute de la Roche-Amon, née le 3 octobre 1788. Charles de Fressanges était né le 6 fructidor de l'an III (23 août 1796) à Magnat-l'Etrange. Son père, **Joseph de Fressanges du Bost de la Mothe**¹⁰, au moment du mariage demeurait au Château de la Mothe près de Cérilly, mais il s'était également rendu propriétaire au Poux, comme on l'a vu page 4, lorsqu'il est cité comme témoin de mariage (et ami) de Jacques Souroux, le directeur de la manufacture de faïencerie (l'autre témoin était François-Augustin dont on vient de citer le nom quelques lignes au-dessus). Joseph de Fressanges devait se trouver bien au Poux, dans une demeure qui ne devait pourtant pas égaler son château, puisqu'il sembla y rester comme tend à le prouver le fait qu'il y est mort le 8 mai 1845, 27 ans après le mariage de son fils Charles. Apparaît également le nom d'un quatrième propriétaire dont je ne m'explique pas l'origine. Il s'agit d'Alexis Mirat Boussoutre, dont on sait seulement qu'il était originaire de « *Pontaumur en Creuse* » ...qui n'existe pas ! Alors soit il s'agissait de Pontarion en Creuse, ou plus probablement de Pontaumur dans le Puy de Dôme ? Était-ce quelqu'un de la famille ? Un créancier ? Il n'avait pas de maison à Sannat. En 1837, d'après le cadastre il en faisait construire une entre la tuilerie et le château, qui n'existe plus aujourd'hui...

Les quatre mêmes personnes se partageaient les terres et le château, mais là les parts étaient répertoriées.

⁹ Pour faciliter la compréhension de la généalogie de la famille un tableau succinct est joint à la fin de cet article.

¹⁰ Pour cette famille on trouve les orthographes du Bost ou Dubost et de la Mothe ou de Lamothe



www.delcampe.net

bergere

Le château de la Ville du Bois au début du 20^{ème} siècle.

Ci-dessous : Le plan cadastral du château de 1837.



Les traits épais délimitent les propriétés. En général il y a deux propriétaires par lot...cela ne devait pas faciliter la gestion ! En dehors du château proprement dit qui est situé au centre, les deux bâtiments à gauche sont des maisons, le petit bâtiment à droite est une écurie, les rectangles en bas sont des jardins, et deux polygones grisés à droite sont des pêcheries.

Un autre frère, qui ne figure pas dans les propriétaires, mais qui vit au château, **Henri Poute de la Roche-Aymon**, né en avril 1780, décédera le 23 avril 1851. On a vu que c'est cette année-là qui est considérée comme l'année d'extinction de la lignée officielle, sans doute parce qu'il fut le dernier descendant mâle à porter le nom, un nom qui s'éteignit avec lui. Mais il y eut heureusement des descendants, toujours propriétaires des lieux, et Sannatois pour certains...les actuels portent le nom de Rouchon, mais il y eut d'autres noms entre ces deux patronymes.

Comment est-on passé du nom de « Poute de la Roche-Aymon » à celui, tout aussi prestigieux, mais pour d'autres raisons, de « Rouchon »¹¹ ?

Notons d'abord qu'il est difficile d'orthographier les noms d'origine noble car la particule « de » n'est pas toujours associée, ou elle est parfois attachée au nom. Ainsi peut-on trouver sur les actes d'état-civil : Pout(t ou h)e ou Depout (t ou h)e, idem pour (de) Fressange(s) du Bost (Dubost) de la Mothe (de Lamothe). Entre parenthèses j'ai indiqué des variantes, mais il peut y en avoir d'autres.

On a vu que l'on est passé de « **Poute de la Roche-Amon** » à « **Fressanges du Bost de Lamothe** », avec le mariage d'une fille de Gaspard Louis Amable Poute de la Roche-Aymon, **Marguerite Louise** avec **Charles de Fressanges du Bost de Lamothe**, originaire de Magnat-l'Étrange, le 2 février 1818.

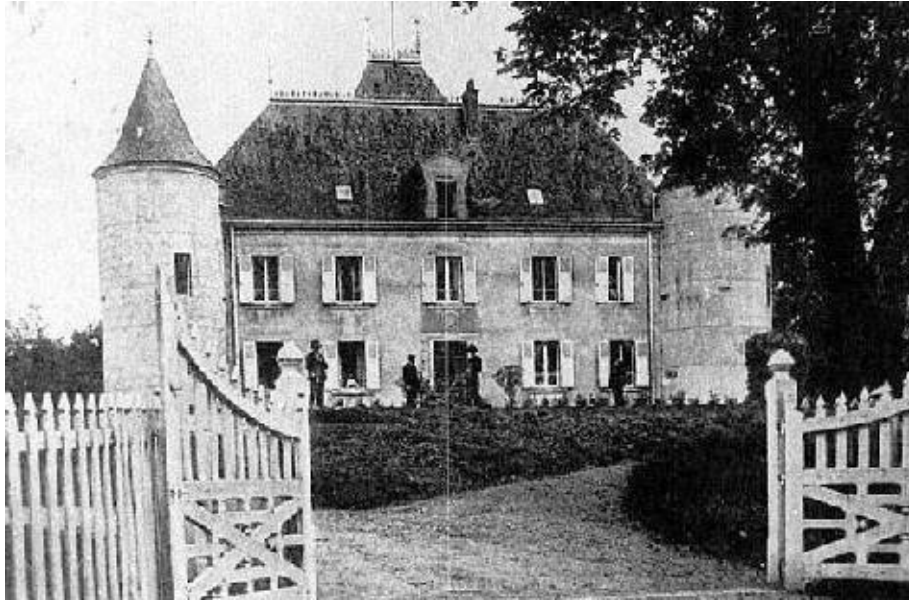
Qui était Charles de Fressanges du Bost de Lamothe ?

Il est né sous la Révolution, le 6 fructidor an 3 (23 août 1796) au château du Bost situé sur la commune de Magnat-l'Étrange¹², (canton de la Courtine).

Voir page suivante le château du Bost au début du 20^{ème} siècle.

¹¹ Prestige d'un grand maçon, profession où nous ramène toute belle histoire sannatoise ! Voir à la fin de l'article.

¹² La deuxième partie du nom de la commune ne vient pas d'une bizarrerie locale mais du patronyme d'une famille noble du lieu : les « Lestrange ».



Le fils de Charles et de Marguerite Louise, **Joseph Louis Emile de Fressanges**, naît à la Ville du Bois le 29 mars 1821. Mais après avoir épousé une demoiselle nommée Marie Marguerite Antoinette Philipponnet, c'est au château de Saint-Maixant, près d'Aubusson, qu'ils demeureront et où naîtra leur fille, **Marie Augustine de Fressanges**, le 22 novembre 1847. Sur l'acte de naissance de leur fille, il est dit que le père, Joseph Louis Emile demeure au bourg de Saint-Maixant, mais les déclarants sont Charles de Fressanges et François Augustin Depouthe (le père et l'oncle de Joseph), et eux demeurent à « *la ville Dubois commune de Sannat* ». (Sic)



Château de Saint-Maixant

C'est donc au château de Saint-Maixant, près d'Aubusson que résidait la famille. Voici ce que dit Wikipédia de ce château :

*Sans doute bâti à la place d'une ancienne forteresse à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle, le château est caractéristique de l'architecture militaire de la Marche. **Fief de la famille de La Roche-Aymon**, il a appartenu ensuite à la **famille du Plantadis** dès la seconde moitié du XIX^e. Il a été restauré à partir de 1867 par Léon Léonard du Plantadis, et récemment transformé en un lieu de réception. Le château est inscrit partiellement pour ses façades et toitures au titre des monuments historiques par un arrêté du 2 novembre 1959.*

Et que nous dit par ailleurs l'indispensable source coopérative Wikipédia sur cette famille « du Plantadis » :

La Généalogie de la maison du Plantadis, dans la Marche et en Auvergne a été rédigée au XIX^e siècle par l'historiographe Ambroise Tardieu.

Cette famille de noblesse d'extraction tirerait son origine d'un fief appelé Le Plantadis qui existait à Saint-Agnant-près-Crocq, dans l'actuelle Creuse.

La filiation suivie par Tardieu commence avec Pierre du Plantadis, co-seigneur du Bost, marié vers 1470 à Marie de Lestrangle.

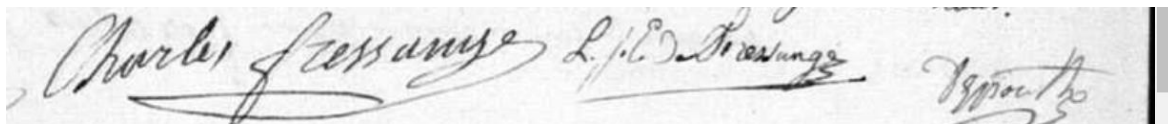
Le château du Bost, à Magnat-l'Étrange, construit par Hugues et Laurent du Plantadis¹, serait le berceau historique de la famille du Plantadis



Ce château du Bost à Magnat-l'Étrange que l'on voit sur cette photo un siècle plus tard que la précédente, était le château de la famille de Fressange du Bost de la Mothe, dont elle porte d'ailleurs le nom. On devine ainsi à

travers ces deux extraits de Wikipédia que la famille de Fressanges devait appartenir ou être liée à la famille de Plantadis, en plus de l'être devenue avec la famille de la Roche-Aymon. Tout cela lui permettait de posséder, outre le château de la Ville du Bois (car avec l'extinction des Poute de la Roche-Aymon mâles elle a dû récupérer la totalité du château), le château du Bost à Magnat l'Etrange, le château de la Mothe près de Cérilly, et le château de Saint-Maixant...mais que ce château de Saint-Maixant avait appartenu auparavant à la famille de la Roche-Aymon...comme le château de la Ville du Bois. Les liens entre ces familles doivent être anciens et complexes !

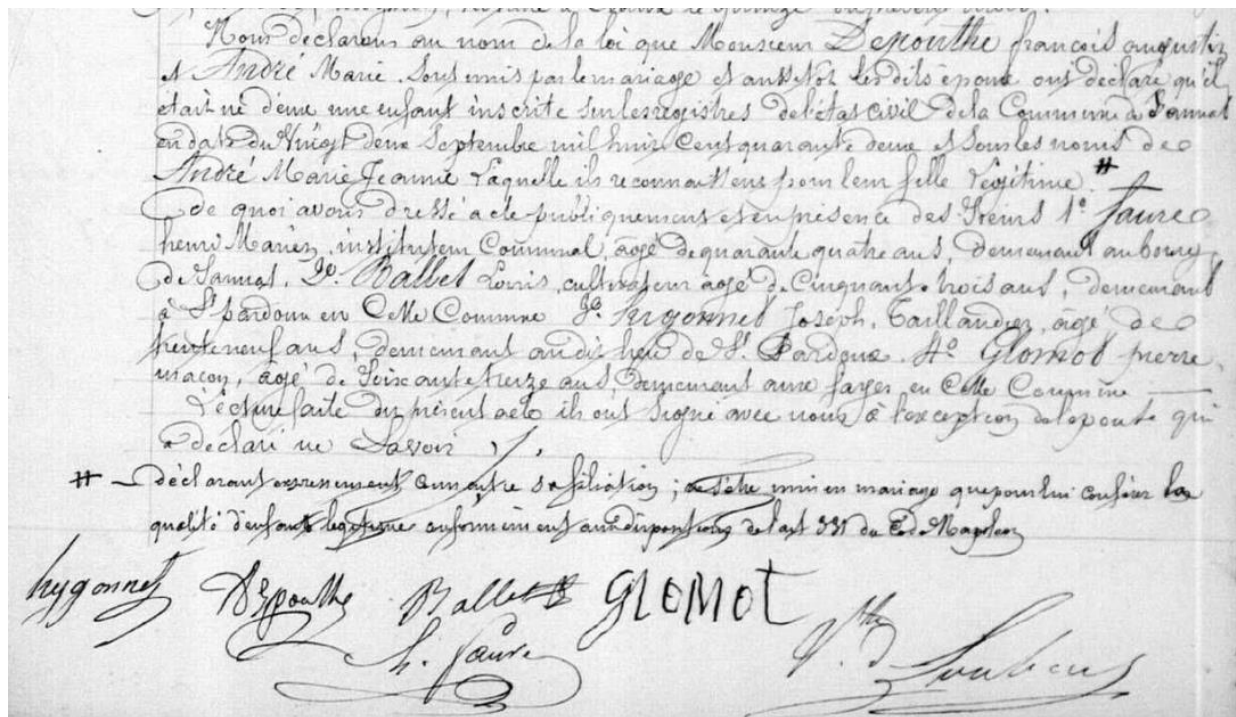
Revenons à l'acte de naissance de Marie Augustine de Fressanges. Les signatures au bas de l'acte de naissance rédigé à la mairie de Saint-Maixant illustrent l'ambiguïté du port ou de l'utilisation de la particule après la Révolution Française, que ce soit par les autorités administratives, les tiers, ou les personnes d'origine noble elles-mêmes.



Nous sommes en 1847, sous la Monarchie de Juillet, un régime intermédiaire entre la monarchie absolue d'ancien régime, et la république constitutionnelle qui a suivi. Nulle chasse aux nobles ni aux signes de noblesse n'est faite à cette époque, mais même si la particule n'est pas une preuve de noblesse (et à l'inverse son absence n'interdit pas d'être noble), son utilisation diffère d'un noble à l'autre. Dans la reproduction ci-dessus, on voit que le père du nouveau-né signe L.J.E de Fressanges (Louis Joseph Emile...en inversant les deux premiers prénoms), alors que le grand-père, son père à lui, signe modestement Charles fressanges. L'autre déclarant, François Augustin Poute de la Roche-Aymon, comme son beau-frère Charles, occulte la référence nobiliaire en transformant son nom en Depouthe

La mentalité qui régnait à Saint-Maixant différait peut-être de celle de la Ville du Bois et de Sannat. Un autre acte d'état-civil apporte un éclairage particulier, positivement particulier. Il s'agit de l'acte de mariage de François Augustin Poute de la Roche-Aymon, un des fils du Comte Gaspard Louis Amable Poute de la Roche-Aymon, le 13 octobre 1859. Mariage très tardif, l'époux est âgé de 74 ans, la mariée est sensiblement plus jeune, elle a 45 ans. L'époux se nomme officiellement **François Augustin Depouthe**, l'épouse **Marie André**. Elle est cultivatrice à la Ville du Bois, mais elle est originaire de la commune voisine de Saint-Priest.

La fin de l'acte est particulièrement intéressante :



En voici la transcription :

Nous déclarons au nom de la loi que Monsieur Depouthe françois auguste et André Marie sont unis par le mariage et aussitôt les dits époux ont déclaré qu'il était né d'eux une enfant inscrite sur les registres de l'état-civil de la commune de Sannat en date du 22 septembre 1842 sous les noms de André Marie Jeanne. Laquelle ils reconnaissent pour leur fille légitime #.

De quoi avons dressé acte publiquement et en présence des Sieurs 1° Faure henri marien, instituteur communal âgé de 44 ans demeurant au bourg de Sannat 2° Ballet Louis, cultivateur âgé de 53 ans, demeurant à St-Pardoux en cette commune 3° Hygonnet Joseph, taillandier, âgé de 39 ans au dit lieu de St-Pardoux 4° Glomot Pierre, maçon, âgé de 73 ans, demeurant aux Fayes en cette commune. Lecture faite du présent acte, ils ont signé avec nous à l'exception de l'épouse qui a déclaré ne pas savoir¹³.

#Déclarons expressément connaître sa filiation et s'être mis en mariage que pour lui conférer la qualité d'enfant légitime conformément aux dispositions de l'article 331 du code Napoléon.

¹³ Le fait que l'épouse ne sache pas signer confirme le caractère modeste de sa condition.

L'enfant Marie-Jeanne¹⁴ était née le 22 septembre 1842, elle avait déjà 17 ans lorsque se marièrent ses parents. La mère, Marie André était cultivatrice à la Ville du Bois lorsqu'elle a mis au monde son enfant, nous dit l'acte de naissance. On ne sait pas quels rapports les parents ont continué d'entretenir après la naissance de leur enfant, mais à cette époque, et considérant l'importance que revêtaient alors les distinctions sociales, qu'un « seigneur » finisse par épouser la « bergère » qu'il avait séduite et à qui il avait fait un enfant, devait être chose extrêmement rare...et j'avoue ne pas boudier mon plaisir qu'une telle chose se soit passée à Sannat. De plus, dans l'ajout (#) le père a voulu « *expressément* » souligner que le mariage et la légitimation de sa fille lui donnait le droit à disposer de sa part d'héritage, conformément au Code Napoléon, c'est-à-dire le Code civil.

Toute belle histoire se termine par un mariage, ici on a même eu droit à deux mariages. L'année suivante, le 30 avril 1860 Marie-Jeanne, âgée de 18 ans épousait un cultivateur du village voisin de Tourton-Joubert, situé de l'autre côté du ruisseau de la Montagne, et donc sur le territoire de la commune de Reterre. Il s'appelait Jean-Marie Miallot. Mais c'est à la Ville du Bois qu'ils vivront, et travaillerons comme cultivateurs...de terres dont Marie-Jeanne hérita certainement de son père.

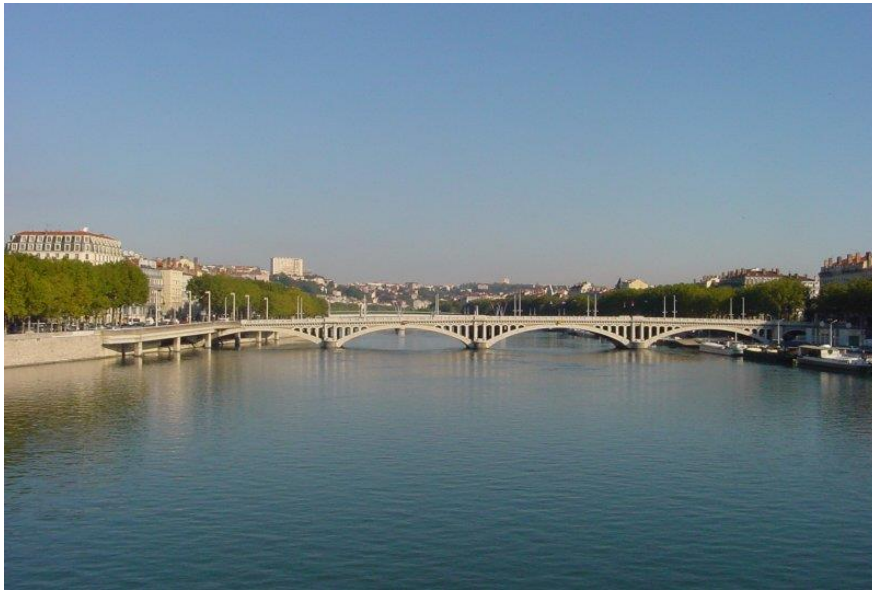
Nous nous sommes éloignés de la descendance directe des propriétaires du château, revenons-y.

Joseph Louis Emile de Fressanges, qui rappelons-le vivait à Saint-Maixant, eut une fille, **Marie Augustine de Fressanges**, née à Saint-Maixant le 22 novembre 1847. Elle épousa un entrepreneur de maçonnerie/travaux publics, **Jean-François Bagnard** qui était né à Saint-Sylvain Bellegarde, d'un père maçon, le 28 novembre 1838. De leur union naîtra une fille, **Jeanne Marie Emilie Bagnard**, également à Saint-Maixant, le 24 octobre 1877. Mais les parents de l'enfant n'habitaient ni à Saint-Maixant, ni à Sannat, mais à Lyon, où le père, Jean-François Bagnard était entrepreneur de maçonnerie. La mère, Marie Augustine de Fressanges est venue accoucher chez ses parents à Saint-Maixant, où son père, Joseph Louis Emile de Fressanges établit l'acte de naissance en sa qualité d'« adjoint délégué » dans la commune. Cependant Jean-François Bagnard et son épouse Marie Augustine de Fressanges finiront leur vie à la Ville du Bois, puisque c'est là qu'ils mourront, elle en 1900 à l'âge de 53 ans, et lui en 1912 à l'âge de 74 ans.

Leur fille, **Jeanne Marie Emilie Bagnard**, bien que née à Saint-Maixant vécut à Lyon...où elle épousa, le 1^{er} juillet 1897, un autre entrepreneur de

¹⁴ Notons que le prénom qui a été donné à sa naissance, Marie-Jeanne, à la fille naturelle d'une humble cultivatrice du village, est celui d'une des sœurs du père, François Augustin...forcément avec son consentement.

maçonnerie et de travaux publics, qui comme son père était d'origine creusoise. Il s'appelait **Paul Jean Anastase Rouchon**, il était né le 28 novembre 1870 à Mautes, dans le canton de Bellegarde en Marche, d'un père qui était un maçon déjà devenu entrepreneur avant lui. Mais il dut développer l'entreprise à un niveau très important puisqu'elle réalisa de nombreux ouvrages à Lyon, dont le plus prestigieux est un des principaux ponts de la ville, le Pont Wilson, construit entre 1912 et 1918.



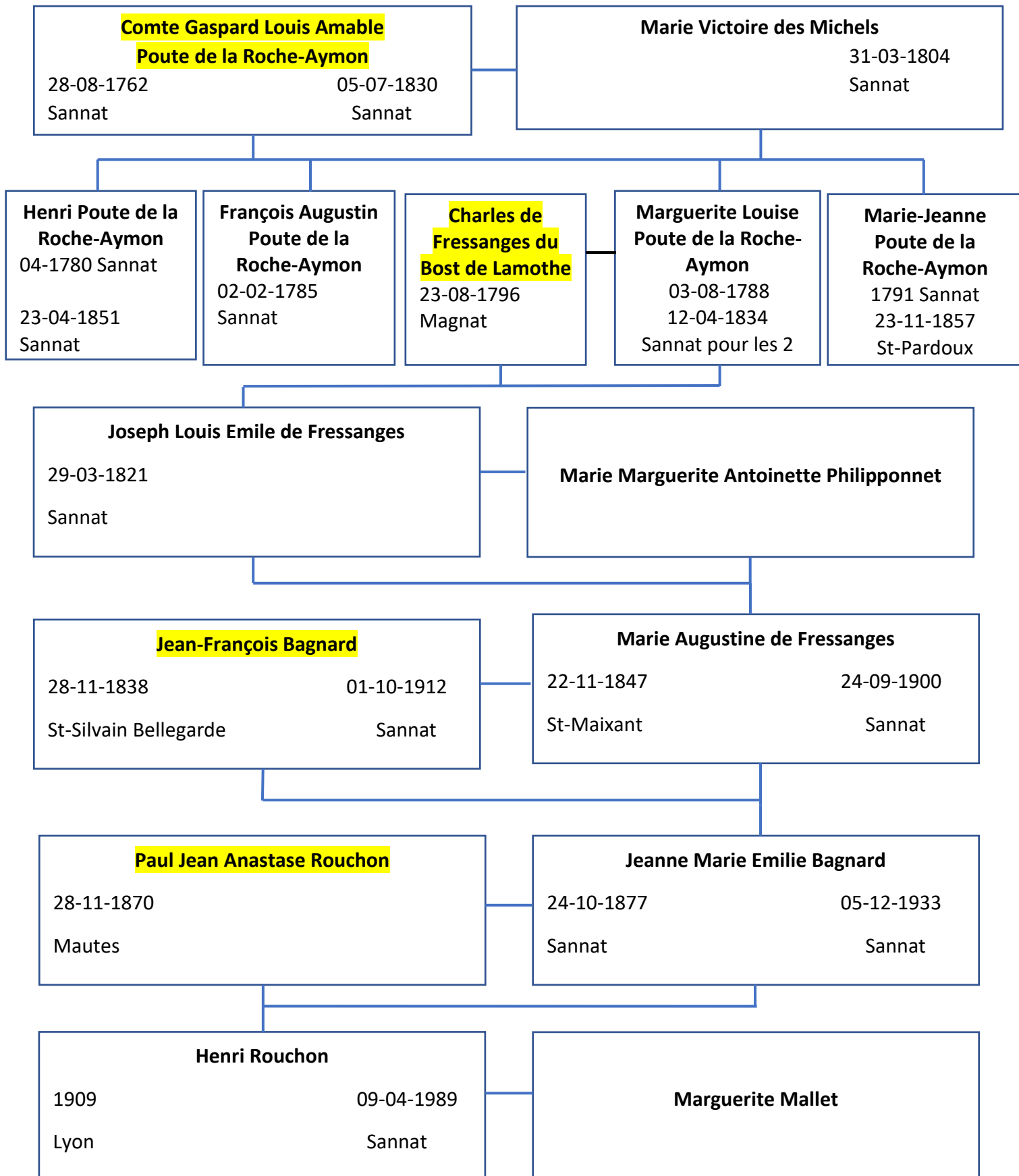
Ainsi sommes-nous arrivés au nom de famille des actuels propriétaires du château et du domaine de la Ville du Bois. Nous sommes désormais au 20^{ème} siècle avec le fils de Paul Rouchon et de Jeanne Bagnard, **Henri Rouchon** qui naîtra à Lyon en 1909 mais vivra et décédera à Sannat en 1989, qui aura des enfants, des petits-enfants et des arrière-petits-enfants qui continuent à vivre à la Ville du Bois...portant un flambeau multi-centenaire, et presque millénaire si l'on s'en tient aux origines de la famille de la Roche-Aymon !

Pages suivantes :

*Arbre généalogique simplifié de la famille de la Ville du Bois et
Complément sur le pont Wilson à Lyon.*

Arbre généalogique simplifié et incomplet de la famille de la Ville du Bois

(Surligné en jaune les noms des personnes qui sont à l'origine des patronymes)



Complément sur le pont Wilson.

Quelques précisions sur ce pont Wilson qui enjambe le Rhône, au bas de la colline de Fourvière, et qui est un des grands ponts de Lyon, le deuxième en longueur et le premier en largeur.



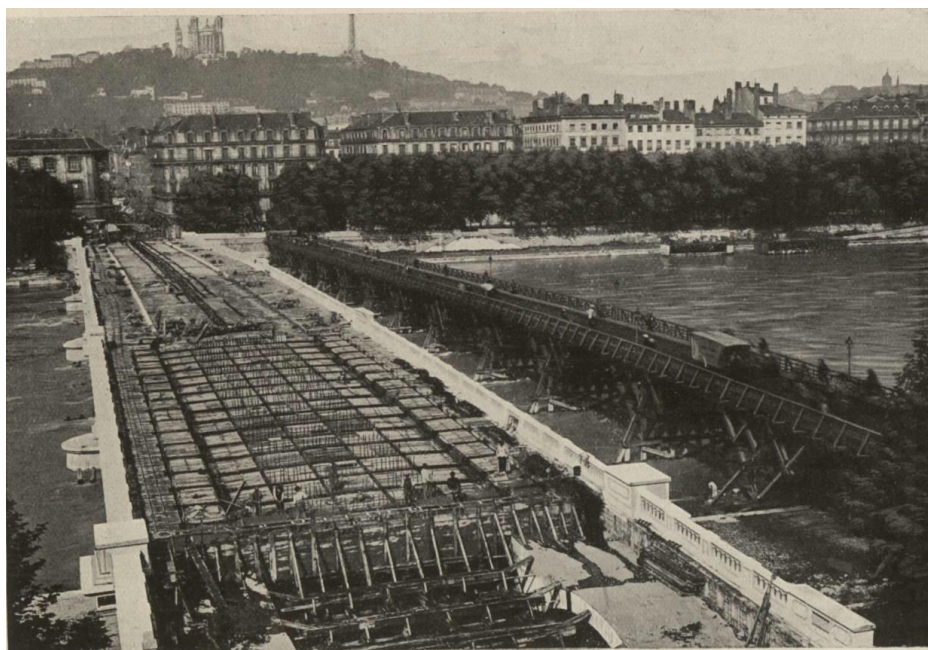
Un site internet spécialisé dans les Travaux publics, à la rubrique des ponts, nous apprend que « *ce pont est de type "Séjourné", c'est-à-dire qu'il allie maçonnerie et béton armé, suivant la technique inventée par l'ingénieur Paul Séjourné (1851-1939). Le pont est composé de deux ponts jumeaux en pierre*

de taille (calcaire blanc) recouvert d'une dalle de béton. L'ouvrage compte quatre arches dont l'ouverture respective est de 45 m, 49 m, 49 m et 45 m, la longueur totale du pont étant de 227m50.

Les travaux sont débutés en octobre 1912 par les entrepreneurs Rouchon, Desseauve et Cochet, adjudicataires. »

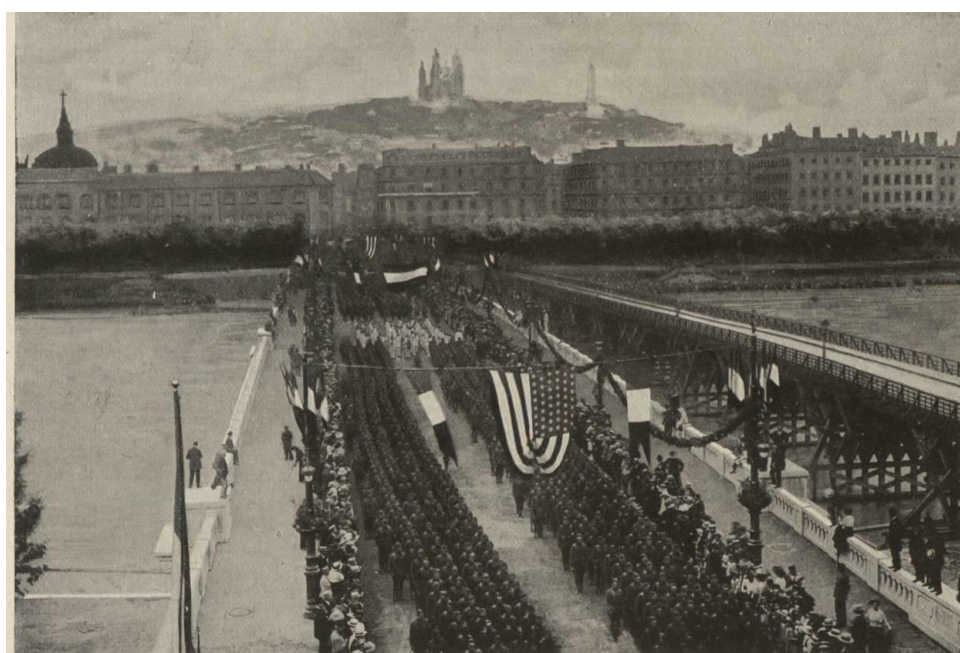
La revue spécialisée « Le béton armé » du 25 mars 1919 avait consacré un article à ce pont, pour louer l'originalité du système de construction et l'avait illustré par des photos. Sur la première on voit les arches des deux ponts parallèles, larges de 5m, qui ont été construits en pierre de taille (du calcaire, d'où la blancheur du pont). Entre les deux, un espace d'une dizaine de mètres est occupé à ce moment-là par un « échafaudage ». Les deux ébauches de pont doivent servir de supports à une immense dalle de béton, dont on voit la préparation sur la photo suivante (phase du ferrailage).





LE PONT WILSON — Pendant l'exécution de la dalle en béton armé.

La réalisation d'un tel ouvrage, dans des conditions particulières, la grande guerre, remplit de fierté les lyonnais et leur maire Henri Herriot qui l'inaugurèrent en grande pompe le 14 juillet 1918...alors que la guerre n'était pas achevée. Et il résista même à une autre guerre, la suivante, en ne cédant pas sous les bombardements allemands de 1944. Mais il fallut tout de même le réparer à la Libération, à l'identique.



LE PONT WILSON — Le Jour de l'Inauguration.